

Enotourisme en Hérault



MEMENTO

à l'attention des porteurs de projets,
vignerons indépendants





“ ÉDITO



**Kléber
MESQUIDA,**
*Président du
Département
de l'Hérault*

Deuxième département viticole de France, première destination touristique d'Occitanie, quatrième de France, baigné de soleil et ouvert sur la Méditerranée, l'Hérault a tous les atouts pour devenir un des leaders européens de l'œnotourisme.

Le Département a fait le choix de fédérer et de mobiliser tous nos partenaires héraultais : vignerons et représentants du monde viticole, professionnels du tourisme et des loisirs, territoires porteurs de démarches Vignobles & Découvertes, pour atteindre ensemble cette ambition.



**François-Régis
BOUSSAGOL,**
*Président de
la Fédération
départementale
des Vignerons
indépendants*

En lançant en 2018 l'Œnotour de l'Hérault, nous avons posé les premiers jalons de cette aventure humaine qui s'inscrit dans notre histoire, celle de la vigne et du vin, notre ADN.

Ce grand projet collectif a été récompensé dès sa première année en recevant le Prix national Iter Vitis Awards à l'occasion des premières assises nationales de l'Œnotourisme.

Notre engagement sera total en travaillant aussi avec vous, vigneronnes et vignerons, dans l'accompagnement de vos projets œnotouristiques.

Nous vous proposons dans ce mémento, réalisé conjointement par le Département, la Chambre d'Agriculture et les Vignerons Indépendants, un inventaire très pratique des aides et contacts dont vous pouvez bénéficier pour développer vos projets.

Nous l'espérons utile et efficace, car c'est ensemble avec une offre enrichie sur tout le territoire que l'Hérault rayonnera en France à l'international.



**Jérôme
DESPEY,**
*Président de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault*

LA NOUVELLE ÉCONOMIE DU VIGNOLE

10 millions d'œnotouristes en France par an, dont 4,2 millions d'étrangers, l'œnotourisme peut ainsi se parer du titre de « nouvelle économie du vignoble ».

Dans l'Hérault, le tourisme et la viticulture sont les deux premiers contributeurs au PIB.

Autour de l'œnotourisme s'est développée ces dernières années une réelle émulation collective de différents acteurs pour accompagner toutes les prestations liées aux métiers de la vigne et du vin, mais aussi du tourisme et du commerce. Ces mannes de développement économique s'appuient singulièrement sur la richesse, la diversité et la qualité des productions viticoles du département.

Par ailleurs, les consommateurs (Héraultais ou touristes) souhaitent aujourd'hui se rapprocher des producteurs et vivre des expériences uniques qui s'appuient sur leurs cinq sens.

L'œnotourisme représente ainsi une réelle opportunité pour les exploitations viti-vinicoles.

Toutefois le développement de prestations œnotouristiques dans les exploitations agricoles nécessite une réflexion stratégique globale pour créer une activité pérenne, dans le cadre d'une dynamique territoriale, et en phase avec le marché et les attentes des touristes et consommateurs.

Ce mémento vous permettra d'identifier les bons interlocuteurs pour vous accompagner à chaque étape du montage d'un projet œnotouristique.

LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT S'ENGAGE

Le Département de l'Hérault s'est donné comme objectif de devenir une destination œnotouristique leader au niveau européen, comme dévoilé dans son schéma départemental Tourisme et Loisirs 2018-2021.

Pour gagner des parts de marchés dans la compétition des destinations européennes, il s'agit de mettre en avant les trois atouts majeurs de l'Hérault, en termes qualitatifs et quantitatifs : le vin, le patrimoine naturel et architectural, les paysages et les activités de pleine nature.

Le Leadership de l'Hérault en tant que destination œnotouristique est conforté d'une part par sa production viticole importante et l'émergence de vins de très grande qualité, d'autre part par des offres touristiques innovantes et originales.

L'œnotour de l'Hérault s'inscrit dans cette mouvance. Cette démarche, initiée par le Département de l'Hérault, concertée avec les filières viticoles et du tourisme vise d'abord à qualifier l'offre, en s'appuyant sur les territoires et le label Vignobles & Découvertes.

Elle propose un maillage du territoire en associant les caveaux, les sites et prestations touristiques, pour répondre à la demande forte en matière de pratiques croisées. Développer l'itinérance douce dans les vignobles, raconter l'histoire et les valeurs des hommes et des terroirs, contribue également à cette réponse et donne un nouveau sens au voyage et à la découverte.

Ainsi la poursuite de la qualification et de la structuration de l'offre demeure un préalable indispensable pour répondre aux attentes de clientèles très diverses comme les amateurs de vins, les épicuriens ou les touristes curieux et cultivés.

Cela contribue à la construction du panorama œnotouristique à l'échelle départementale, démarche prioritaire du Département de l'Hérault.

C'EST L'AVINTURE !

L'œNOTOUR DE L'HÉRAULT est né d'une formidable synergie d'initiatives, d'idées, d'ambition et de motivation pour faire rayonner l'Hérault à partir de ces vignobles et le hisser au premier plan des destinations œnotouristiques européennes.

En empruntant l'œnotour de l'Hérault, circuit de 515 km jalonné de 64 caveaux-étapes, c'est un voyage expérientiel et sensuel qui s'offre à vous. Chacun y trouve son plaisir sportif, zen, culturel, gourmand... Une autre façon de voyager et de consommer l'Hérault en goûtant à tous les plaisirs.

L'œnotour de l'Hérault est unique car il permet de découvrir tout un territoire à partir d'un caveau. Les

territoires Vignobles et Découvertes, les professions de la viticulture et du tourisme se sont mobilisés pour concevoir ce parcours.

A chaque étape, toute une sélection de festivals, de monuments historiques, de jardins merveilleux, de somptueux paysages, d'activités sportives et culturelles, de rencontres et de fêtes mêlant musique, théâtre, artisanat d'art, gastronomie, traditions locales... s'offrent à chacun.

L'œnotour de l'Hérault, c'est la fête de la joyeuse convivialité.

Découvrez cette formidable avinture en plongeant dans le site internet œnotour.herault.fr.

Gestion, adhésion, développement de l'œnotour

Département de l'Hérault

Myriam BONNET

mbonnet@herault.fr / 04 67 67 71 05

étape 1

Pour concevoir mon projet, je bénéficie de différents conseils

Point accueil diversification - Chambre d'agriculture

Marie GARNIER

04 67 20 88 08 / garnier@herault.chambagri.fr

Point accueil - Vignerons indépendants

04 67 09 28 80 / contact@vigneroindependant34.com

Conseil aux porteurs de projets - Hérault Tourisme

Caroline RAMAT-LECLANT

04 67 67 71 27 / cramatleclant@herault-tourisme.com

Hélène CADEAU

04 67 67 71 61 / hcadeau@herault-tourisme.com

Animateurs de territoires (page 9)

étape 2

Pour monter mon projet, plusieurs experts m'accompagnent

Conseil global sur l'exploitation - Chambre d'agriculture

(réglementation, marketing, rentabilité économique)

Fabrice GRILLON-GABORIT

06 14 78 27 34 / grillon-gaborit@herault.chambagri.fr

Conseil au montage de projets œnotouristiques - Hérault tourisme

Isabelle HACQUARD

04 67 67 71 27 / ihacquard@herault-tourisme.com

Conseil juridique - Vignerons indépendants

Franck TACCONI

04 67 09 28 80 / ftacconi@vigneroindependant34.com

Montage de dossier aides publiques - Vignerons indépendants

Olivier GROS

04 67 09 28 80 / ogros@vigneroindependant34.com

Montage de dossier aides publiques - Chambre d'agriculture

Marie GARNIER

04 67 20 88 08 / garnier@herault.chambagri.fr

Montage de dossier aides publiques - Département de l'Hérault

Magali BOYER

04 67 67 69 09 / mboyer@herault.fr

Conseil architectural et paysager - CAUE

Sylvaine GLAIZOL et Alain PEREZ

04 99 13 37 00 / caueherault@caue34.fr

Pour promouvoir mon offre et intégrer les dynamiques locales, je franchis plusieurs étapes

La labellisation

Sur les 800 caveaux ouverts au public, 285 sont labellisés pour leur qualité d'accueil.

L'obtention d'un label de qualité d'accueil est la première marche concrète de l'engagement dans l'œnotourisme qui me permettra d'être identifié comme acteur engagé dans les démarches territoriales comme Vignobles et Découvertes.

Labellisation accueil au caveau et activités œnotouristiques



Bienvenue à la Ferme - Chambre d'agriculture

Virginie FERNANDEZ

06 18 36 83 06 / fernandez@herault.chambagri.fr



Qualité Tourisme Occitanie Sud de France, Sud de France Développement

04 99 64 29 29 / qualite@suddefrance-dvpt.com



Accueil Paysan Occitanie

Armand-Bernard MARGUERITE

06 51 01 88 71 / occitanie.pm@accueil-paysan.com

Labellisation hébergement



Gîtes de France

Dominique DUPEYROUX

04 67 67 71 60 / ddupeyroux@gdf34.com



Accessibilité aux personnes en situation de handicap - Tourisme et handicap

Muriel SANZ, Hérault Tourisme

04 67 67 71 84 / msanz@herault-tourisme.com

Labels environnementaux

Caroline RAMAT-LECLANT, Hérault Tourisme

04 67 67 71 27 / cramatleclant@herault-tourisme.com

La signalisation de l'établissement

La Signalisation d'information Locale a pour objectif d'informer l'utilisateur de manière fiable en proposant un accès facilité aux activités et services liés au tourisme. Elle permet une meilleure visibilité des professionnels du tourisme et met en valeur la richesse et la diversité des activités tout en préservant les paysages du département.

Système d'Information Locale - Hérault Tourisme

Géraldine LEFRANC-VERNA

04 67 67 64 49 / glefrancverna@herault-tourisme.com

L'inscription dans les dynamiques territoriales

L'Hérault compte 6 destinations Vignobles et Découvertes labellisées ou en cours. Ce label national permet de mettre en avant l'offre œnotouristique et favorise les synergies entre acteurs touristiques et viticoles. Sous ce label, ce sont ainsi 400 professionnels qui travaillent en réseau pour valoriser et faire découvrir les terroirs et le patrimoine viticole Héraultais.

Coordination départementale - Hérault Tourisme

Hélène CADEAU

04 67 67 71 61 / hcadeau@herault-tourisme.com

Les territoires labellisés

1. Minervois, Saint Chinian, Faugères et Haut-Languedoc :

Sylvie HERPSON / sylvie.herpson@payshlv.com

2. Languedoc, Cœur d'Hérault :

Magali LÉON-PHILIP / tourisme@coeur-herault.fr

3. Béziers, Canal du Midi, Méditerranée :

Gilles PANNÉ / gillespanne@beziers-mediterranee.fr

4. Bassin de Thau :

Sandrine SALIVA / s.saliva@agglropole.fr

Les territoires en cours de labellisation

1. Grand Pic St Loup :

Jocya GAILLARD / j.gaillard@ccgpl.fr

2. Vidourle/Camargue :

Véronique COUDERC / v.couderc@pays-vidourlecamargue.fr

Les offices de Tourisme locaux

Contactez l'office de votre territoire pour l'informer de votre offre et y adhérer.

Pour monter en gamme, une formation peut être nécessaire et utile

Centre de formation - Chambre d'Agriculture

Jennifer STADLER

04 67 20 88 59 / stadler@herault.chambagri.fr

Centre de formation des Vignerons indépendants

Séverine ROYO

04 67 09 28 80 / accueil@vigneroindependant34.com

Les aides

Des aides peuvent accompagner votre projet œnotouristique ;
n'hésitez pas à en vérifier la pertinence auprès des points d'accueil.

Destination	Règlement mobilisable	Bénéficiaire	Montant
Caveau de vente : construction, isolation, aménagement.	FranceAgrimer Financier : Europe Dossier instruit par télé procédure (appel à projet annuel)	Toutes entreprises viti-vinicoles	30% des dépenses éligibles.
Construction, rénovation et aménagement de biens immeubles à destination touristique. Matériels, équipements, aménagements extérieurs.	Programme de Développement Rural Régional (TO 641 du PCAE) Financeurs : Europe, Région, Département Aide spécifique agri-tourisme, selon appels à projet dans l'année.	Exploitant agricole Micros et petites entreprises avec partenariat agritouristique cf. Règlement 6.4.1	30% des dépenses éligibles. +10% si JA, +10% si écolabel. Cumul possible si JA moins de 40 ans.
Financement		possible du Conseil départemental de l'Hérault	
Projets innovants et structurants proposant une véritable dynamique de territoire	Programme LEADER Financeurs : Europe, Région, Département, Collectivités locales Porté par des Groupes d'Action Locale (GAL) territoriaux	Tous bénéficiaires, en fonction des fiches-action de chaque GAL	Jusqu'à 80% de financement public
Financement		possible du Conseil départemental de l'Hérault	
Miimosa et Fundovino couvrent en général des projets qui vont de 500 à 50 000 €.	Financement participatif (Crowdfunding) www.miimosa.com www.fundovino.com	Tout porteur de projet	Miimosa : atteindre au moins 60% de la somme demandée.
WineFunding est un apporteur de capitaux, un audit de votre domaine est effectué pour en vérifier la solidité.	www.winefunding.com	Description du projet et solidité de votre réseau sont primordiales pour la réussite de la demande.	Fundovino atteindre au moins 100% de la somme demandée. Dons avec contreparties. Winefunding : Prêt. Remboursement en vin, en euros ou en actions.



Ce memento des aides, réalisé en partenariat avec les filières viticoles et touristiques, doit permettre à tout Vigneron indépendant ainsi qu'à tout nouveau porteur de projet œnotouristique de connaître la stratégie œnotouristique départementale et de mieux s'orienter pour tout accompagnement technique et financier.

Chiffres clés de l'Hérault

- 1^{er} département viticole de la région Occitanie
- 83 000 ha de vignes
- soit 11% de la superficie viticole nationale.
- 56 caves coopératives et près de 800 caves particulières ouvertes au public.
- 4 destinations labellisées « Vignobles et Découvertes » et 400 professionnels adhérents
- Plus de 300 manifestations œnotouristiques pour une mise en valeur originale des vins héraultais
- 20% de la clientèle touristique en séjour en Hérault pratique des activités œnotouristiques